







BULLETIN MUNICIPAL



BERRIC

SOMMAIRE

	Le mot du maire.....	3-4
	Vie communale	5-16
	Conseil municipal	5-6
	Urbanisme	7
	Affaires sociales	7
	Voirie	8
	Vie associative et sportive.....	8
	Sécurité et travaux	9
	Affaires scolaires et périscolaires.....	9-10
	Culture.....	11
	Communication	12
	Médiathèque	13-14
	Concours des maisons fleuries	14
	État civil	15
	Un nouvel élan à Berric.....	16
	Vie des écoles.....	17-20
	École publique La Lune Verte	17-18
	École privée Saint Thuriau	19-20
	Les associations.....	21-28
	ASBL.....	21
	Berric Kin Ball	21
	EBBL Basket	22
	Gym détente	22
	Berric Sport Nature	23
	Krollerion	23
	Team Canicross 56.....	24
	Foyer Socio-culturel Berric Lauzach	25
	Pause Comédie.....	26
	La Vache Folle	26
	Les Amis de la Lune Verte	27
	Les Jonquilles	27
	Comité de jumelage.....	28
	Les Amis de la Chapelle de Kercohan.....	28
	Club Informatique	28
	Communauté de communes.....	29-31
	Questembert Communauté.....	29-31
	Les infos diverses.....	32-35
	Commémoration du centenaire de l'Armistice	32
	Attention aux faux sites administratifs	32
	Trêve hivernale	33
	PAEJ	33
	Un peu d'histoire	34
	Salon O Line.....	35
	Wair Data.....	35
	Aquaforme	35

Cher berricois,

Profitons de la fin d'année pour effectuer un bilan de l'année 2018 et nous projeter sur l'année 2019... Je vais laisser aux membres du bureau municipal le soin de vous détailler dans le bulletin leurs interventions, mais je souhaite revenir sur les éléments marquants de l'année.



Effectuer un bilan de l'année revient à évoquer la situation financière de la commune. L'emprunt relatif à la TVA des quatre commerces de proximité ayant été remboursé en 2018, nos possibilités d'investissement étaient limitées. Malgré cela, comme chaque année, de nombreux investissements ont été effectués sur la commune.

Dépenses 2018

Parmi les dépenses les plus importantes, on retrouve, tout d'abord, l'achat de la maison située devant la mairie. Cette maison est amenée à être démolie prochainement.

Ainsi, les personnes élues en 2020 pourront présenter un réel projet d'aménagement de la Place de l'Église.

Les travaux de voirie ont, ensuite, représenté une dépense importante en 2018 : sécurisation du bourg, entretien des routes communales, effacement des réseaux, installation de nouveaux points d'éclairage, etc. La commune investit chaque année pour votre sécurité.

De nombreux travaux ont, par ailleurs, été effectués dans les bâtiments communaux. L'agence postale a été aménagée, l'école et le restaurant scolaire ont été repeints, des travaux d'amélioration de l'acoustique ont été effectués au restaurant scolaire et l'école publique a été davantage sécurisée.

Malgré la baisse des diverses subventions et dotations, nous n'avons pas augmenté le taux des impôts locaux depuis quelques années. L'arrivée de nombreux nouveaux habitants assure – on peut les en remercier ! – de nouvelles recettes. La commune poursuit également son désendettement ; plusieurs emprunts se termineront d'ici la fin du mandat et aucun nouvel emprunt ne devrait être souscrit d'ici 2020.

Projets menés en 2018

Sur le plan des projets menés sur l'année 2018, nous ne pouvons donc qu'être satisfaits des résultats. Mon seul regret vient des dégradations et nuisances régulièrement constatées durant l'été près de l'étang et des bâtiments communaux. Malgré les passages effectués tous les soirs par les membres du bureau municipal, la présence renforcée des gendarmes et les réprimandes adressées aux responsables de ces nuisances, je ne peux que regretter l'absence de savoir-vivre d'une minorité d'adolescents.

Nous maintiendrons notre présence sur ces lieux, quitte à prendre des sanctions contre les responsables de dégradations.

Projets 2019

La situation financière de la commune étant sereine, nous pourrions développer de nouveaux projets l'an prochain.

La démolition de la maison située devant la mairie devrait, tout d'abord, être effectuée en cours d'année.

Nous continuerons, ensuite, d'investir pour votre sécurité via des aménagements de voirie dans le bourg, mais aussi en campagne. Par ailleurs, dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée, nous avons prévu des aménagements aux abords et au sein du cimetière.

Enfin, nous continuerons d'investir pour le bon fonctionnement des bâtiments et services communaux.

LE MOT DU MAIRE

Je souhaite profiter de ce bulletin pour remercier les personnes qui font vivre la commune : du personnel communal aux associations sans oublier les Conseillers municipaux et communautaires ainsi que les membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Mes remerciements s'adressent, tout d'abord, au Personnel communal et aux membres du Conseil municipal et du CCAS.

La commune a, en effet, la chance de pouvoir compter sur des agents dynamiques et investis dans leur travail. Il est donc nécessaire de souligner la qualité des services rendus : de l'accueil des enfants à la cantine, à la garderie et à l'école ; à l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux ; sans oublier l'accueil du public à la médiathèque, à la poste et à la mairie.

Je tiens également à souligner le soutien important du Conseil municipal et du CCAS. Si les membres du bureau sont là au quotidien pour gérer leurs dossiers, chaque membre du Conseil et du CCAS continue de s'impliquer selon ses possibilités dans une ambiance sereine.

Il me semble utile de rappeler que le travail mené au sein de la Communauté de Communes demeure étendu : nous poursuivons le développement économique sur le territoire, le PLUi sera prochainement définitivement adopté, de nombreuses actions visant au traitement et à la réduction des déchets sont mises en place... pour ne citer que cela.

Mes remerciements s'adressent, ensuite, aux bénévoles et associations qui font vivre la commune.

Nous pouvons nous réjouir de bénéficier d'un tissu associatif et sportif de qualité grâce à l'implication des berricois. Le bulletin retrace, à ce titre, la variété des actions menées sur la commune.

J'espère vous rencontrer lors des vœux de la municipalité qui auront lieu le 11 janvier à 19h00 à la salle culturelle. D'ici là, je terminerai le traditionnel « Mot du Maire » par vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2019.



*Madame le Maire, les membres du Conseil Municipal et du CCAS
vous souhaitent, ainsi qu'à tous vos proches, une bonne année 2019.*

*Nous serions heureux de vous compter parmi nous lors de la cérémonie des vœux
de la Municipalité qui aura lieu à la salle culturelle de BERRIC
le Vendredi 11 Janvier 2019 à 19h00.*

*«Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible.»
Antoine de Saint-Exupéry*

Marcelle LE PENRU,
Maire de Berric

Extrait du registre des délibérations Séance du 12 Septembre 2018

Questembert communauté : rapport annuel du service déchets

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service déchets de Questembert Communauté pour l'exercice 2017.

SIAEP : rapports sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport sur le prix et la qualité des services Eau Potable, Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif du SIAEP pour l'exercice 2017.

Agence postale : location local annexe

Le Conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de la location du local annexe à l'agence postale communale à la Poste.

Acquisition de parcelle

Le Conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de l'acquisition de la parcelle ZO 54 située au Guern.

Enedis : convention de mise en place d'une ligne électrique souterraine

Le Conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans le cadre de la mise en place d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle ZH 1 appartenant à la commune.

Grdf : convention d'installation d'un équipement de télérelève en hauteur

Le Conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans le cadre de l'installation d'un équipement de télérelève de Gaz en hauteur.

Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil municipal décide de valider la création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME).

Les huit jeunes élus (2 garçons et 2 filles de Cm2 par école) seront initiés à la démocratie locale et participeront à l'élaboration de projets

en lien avec le Conseil municipal.

Ils seront formés aux valeurs de la République, au fonctionnement de la commune et du Conseil municipal. Ils auront une mission de représentation lors de cérémonies officielles.

Concours de nouvelles

Le Conseil municipal décide de valider l'organisation du premier concours de nouvelles.

Le concours sera organisé du 1er janvier au 30 juin 2019 et divisé en deux catégories (moins de 18 ans et plus de 18 ans). La participation sera gratuite pour les personnes mineures et de 5€ pour les personnes majeures. La remise des prix aura lieu le 16 novembre 2019.

Exposition centenaire 14-18 : participation de la commune de Lauzach

Une exposition intitulée « Hommes de la grande guerre » aura lieu à la mairie du 21 au 29 septembre. L'exposition étant organisée en lien avec la mairie de Lauzach, cette dernière participera à hauteur de 30% du montant de l'exposition.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer une convention avec la Mairie de Lauzach mentionnant, notamment, la participation des deux communes.

Budget communal : admissions en non-valeur

Le Conseil municipal décide d'admettre en non-valeur des impayés.

Décision modificative n°2

Le Conseil municipal décide de prendre une décision modificative afin de prendre en compte de nouvelles dépenses d'investissement (travaux de peinture de l'école publique et du restaurant scolaire, achat d'un véhicule pour les services techniques, travaux de voirie.

Extrait du registre des délibérations Séance du 17 Octobre 2018

SYSEM : rapport d'activités 2017

Le Conseil municipal décide d'approuver le rapport annuel du Syndicat de traitement des déchets ménagers du Sud-Est Morbihan.

Questembert communauté : modification des statuts

Le Conseil municipal décide d'approuver la modification des statuts communautaires par l'extension des compétences facultatives Hors GEMAPI, à savoir :

- lutte contre les pollutions diffuses agricoles et non agricoles ;
- actions d'animation et de sensibilisation à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Programme de voirie 2019 : demande de subvention

Le Conseil municipal décide d'approuver le programme de voirie pour 2019 et de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental pour l'entretien de la voirie hors agglomération.

Grdf : redevance d'occupation du domaine public 2018

Le Conseil municipal décide d'adopter les propositions qui lui sont faites concernant la redevance gaz pour 2018.

Convention pour l'entretien, la réparation et la mesure de débit/pression des poteaux d'incendie communaux

Le Conseil municipal décide de renouveler la convention avec la SAUR.

La mission porte sur une mesure du débit, d'une part, et un entretien des poteaux et bouches d'incendie, d'autre part.

Acquisition de parcelle

Le Conseil municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle ZI 102 située à Bois Roger pour élargir la voirie communale et d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du notaire.

Personnel communal : subvention et prime COSI

Le Conseil municipal décide d'attribuer une prime de fin d'année aux agents communaux en fonction du temps de travail et des heures effectuées sur l'année, et d'accorder une subvention au Comité d'Œuvres Sociales Intercommunal.

**Extrait du registre des délibérations
Séance du 20 Novembre 2018**

Réforme de la gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique

Madame le Maire présente la réforme de la gestion des listes électorales.

À compter du 1^{er} janvier 2019, les listes électorales seront permanentes et extraites du répertoire électoral unique (REU) qui les centralisera.

Les modalités d'inscription vont, notamment, évoluer. Le dépôt et le traitement des inscriptions pourront s'effectuer toute l'année. Les électeurs devront déposer leur demande d'inscription au plus tard le 6^e vendredi avant le scrutin (soit le 31 mars 2019 pour les élections européennes).

Une commission de contrôle doit être créée pour la commune. Elle s'assurera, notamment, de la régularité de la liste électorale.

Berric étant une commune de plus de 1 000 habitants, elle sera composée de :

- Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de siège pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- Deux conseillers municipaux appartenant à la 2^e liste pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires.

Madame le Maire doit donc transmettre au

préfet la liste des conseillers municipaux prêts à participer aux travaux de la commission.

Les conseillers prêts à participer aux travaux, dans l'ordre du tableau, sont :

* Pour la liste ayant obtenu le plus grand nombre de siège :

- Colette HAMARD, Jean-François DESBAN, Yves CARO, Isabelle BOISENFRAY, Patrick LEPAGE.

* Pour la 2nde liste :

- Michel GRIGNON, François GRIJOL, Sophie JUBIN.

Budget communal : décision modificative n°3

Le Conseil municipal décide de prendre une décision modificative afin de prendre en compte des dépenses d'investissements (achats et échanges de terrains, abribus, matériel de sauvegarde informatique, illuminations de Noël).

Indemnité de conseil allouée au Trésorier

Le Conseil municipal décide de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et, à ce titre, de lui attribuer une indemnité de Conseil.

Questembert Communauté - PLUi

L'enquête publique relative au PLUi valant SCoT s'est tenue du 16 octobre au 23 novembre 2018. Cette étape marque la phase de consultation de la population sur le projet. Le public a pu consigner ses observations, propositions ou contre-propositions pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant un an à l'issue de l'enquête, au siège communautaire et sur le site internet de Questembert Communauté.

Au terme de l'enquête et après examen du rapport du commissaire enquêteur, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal ayant les effets d'un SCoT sera soumis au Conseil Communautaire pour approbation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Communauté de Communes :

<http://www.questembert-communaute.fr/>



Marie-Thérèse PEDRONO

Berric

41 permis de construire ont été déposés au 20 novembre 2018, dont 33 pour des constructions de maisons individuelles. 53 déclarations préalables et 77 demandes de certificats d'urbanisme ont, par ailleurs, été déposés en mairie.

Nous vous rappelons que le jeudi après-midi est réservé aux rendez-vous relatifs à l'urbanisme. En dehors de ces rendez-vous, la mairie est fermée au public. En effet, face à l'augmentation du nombre de dossiers d'urbanisme et afin de prendre le temps nécessaire pour vous répondre, vous pouvez être reçus sur rendez-vous les jeudis après-midis. En tant qu'adjointe à l'urbanisme, je reste également à votre disposition.

Affaires sociales

CCAS

Le repas annuel des aînés a eu lieu le dimanche 14 octobre 2018. Le repas était préparé par C Station et une centaine de personnes était présente.



Pour la deuxième année consécutive, le CCAS finance le spectacle de fin d'année des deux écoles. De plus, le CCAS reste en charge de la gestion de 27 logements communaux allant du T2 au T5 ainsi que 2 pièces du cabinet médical. Les demandes de logements peuvent être retirées en mairie. Par ailleurs, le CCAS assure mensuellement la distribution des colis de la banque alimentaire. La demande, même temporaire, s'effectue également en mairie.

Cabinet médical

Le Docteur Lydie Dréan succèdera au Docteur Estelle DAGANAUD à compter du 1^{er} janvier 2019.

Marie-Thérèse PEDRONO
Adjointe à l'urbanisme
et aux affaires sociales



Voirie

Travaux 2018

Voirie

La Route de Bray était prévue en 2018, mais un surcoût non prévu aurait été engendré en raison des réseaux présents sur la route. Du Point A Temps Automatique (PATA) a donc été utilisé pour la route.

Pour respecter le budget, la Route du Rendez-vous a été élargie cette année.

Réseaux

Les réseaux ont été effacés à Kercohan. L'effacement du réseau électrique est pris en charge par Erdf. Orange et le SDEM – Morbihan Energies avaient, quant à eux, prévenu la mairie de leur participation à l'effacement du réseau de téléphonie. Enfin, avec la participation du SDEM – Morbihan Energies, deux points d'éclairage public ont été ajoutés Rue du Grand Pont.

Projets 2019

Voirie

Le marché étant attribué au 1er janvier 2019 au niveau de la Communauté de Communes, il nous faut attendre cette date pour avoir l'estimation du coût des travaux et s'assurer que ceux-ci pourront être inscrits au budget 2019.

Réseaux

Toujours en collaboration avec le SDEM, une étude a été lancée en vue de la rénovation des luminaires vétustes sur la commune, ce qui aura l'avantage de réaliser, sur le long terme, des économies d'énergie.

Nous essayerons, dans la limite des possibilités financières de la commune, d'intensifier l'entretien de nos routes de campagne et de sécuriser au maximum le bourg.

Vie associative et sportive

Salle de sports

Comme vous le savez, les précipitations intenses du 6 octobre ont touché la salle de sports. De grilles supplémentaires ont été installées à l'extérieur de la salle pour optimiser l'évacuation de l'eau.

Malgré l'intervention rapide des services techniques, le sol des deux salles a été endommagé et commence à gondoler. Par conséquent, **il est prévu de remplacer intégralement le sol des deux salles. Cela engendrera une fermeture temporaire de la salle de sports.** Nous sommes conscients de la gêne que cela occasionnera pour les associations et tâchons d'œuvrer dans l'intérêt de tous.



Vœux 2019

Nous restons pleinement conscients de la chance qu'a la commune de disposer d'un tel tissu associatif. J'espère que les associations seront nombreuses lors des vœux de la municipalité le vendredi 11 janvier à 19h00. Ces vœux restent l'occasion de vous remercier de vos actions qui font vivre la commune.

Je remercie déjà les associations qui ont adressé des articles pour ce bulletin afin de témoigner de la vie associative et sportive.

Gérard CROLAS,
Adjoint à la voirie et à la vie associative et sportive



Sécurité dans le bourg

Après quelques mois d'expérimentation et d'ajustements, la sécurisation du bourg a été améliorée. Tout d'abord, nous avons travaillé sur la sécurité au niveau de l'arrêt du bus situé sur la route départementale.

Ensuite, la sécurisation de la route départementale a été effectuée avant l'été. À ce titre, nous avons récemment ajusté la « zone 30 » et ajouté des panneaux indiquant des contrôles de vitesse dans le but de limiter la vitesse.

Enfin, un nouvel abribus a été prévu Rue du Grand Pont pour le confort des élèves.

Pour 2019, une nouvelle action de sécurité routière sera mise en place pour sensibiliser les automobilistes à l'intérêt de réduire la vitesse.



Travaux dans les bâtiments

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée, des boucles magnétiques ont été installées dans les bâtiments. Pour 2019, des travaux seront réalisés aux abords et au sein du cimetière.

Par ailleurs, depuis le mois de juillet, Marie-Paule Pichon vous accueille dans une agence postale communale rénovée grâce à l'intervention des services techniques.

Adil MEZZOUG,
Adjoint aux travaux et aménagements



Affaires scolaires et périscolaires

Conseil Municipal des Enfants

L'élection du Conseil Municipal des Enfants de Berric a eu lieu le 9 octobre 2018 à la Mairie.

Au préalable, les jeunes candidats avaient eu le temps d'organiser leur propagande en réalisant une affiche et en exposant leurs projets à leurs camarades.

Les jeunes électeurs de Cm2 ont pleinement participé au déroulement des élections, sous les conseils de Marcelle LE PENRU, Maire de Berric.

Les élèves ont, en effet, tenu le bureau de vote. Du président annonçant les résultats au secrétaire rédigeant le procès-verbal, chaque élève avait son rôle à tenir.



À l'issue du scrutin, deux garçons et deux filles de chaque école ont été élus :

- Clémence FLANDRIN, Zoé BOUSQUET, Luka RÉBASA et Lucas DACHEUX pour l'école publique La Lune Verte
- Léana LE DIVENAH, Laurine THIMOUY, Ianis CHERPRENET et Baptiste ALLANET pour l'école privée Saint Thuriau.

Affaires scolaires et périscolaires (suite)

Le premier CME s'est réuni le mercredi 17 octobre à 10h à la mairie et a abordé les projets de l'année à venir.

- Pour aménager la garderie, les membres du CME ont retenu la proposition d'installer un billodrome.
- Pour commémorer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, les enfants ont été invités à lire le nom des Morts pour la France, à déposer une rose blanche au Monument et se sont vus remettre un petit drapeau français lors de la cérémonie du 11 novembre.
- Les membres du CME souhaitent que soit organisée une rencontre entre les classes de CM2 autour du sport. Pour cela, la Semaine Olympique et Paralympique sera donc organisée pour les classes de CM2 des deux écoles du 4 au 9 février 2019.
- Par ailleurs, les membres du CME ont demandé que les écoles disposent d'une table de ping-pong. Pour financer ces tables, les membres du CME aimeraient organiser une vente ou une collecte de fonds.
- Enfin, Madame le Maire a proposé d'organiser une sortie citoyenne pour les élèves de CM2 des deux écoles. Elle aura lieu le mardi 4 juin 2019 à Paris en vue de visiter l'Assemblée Nationale.

Restaurant scolaire



Comme vous avez pu le remarquer, le restaurant scolaire, ainsi que l'école publique, ont bénéficié de travaux de réfection durant l'été.

De plus, des panneaux visant à améliorer l'acoustique de la grande salle du restaurant scolaire avaient été posés avant l'été 2018.

En raison de l'amélioration constatée, des panneaux similaires ont été posés avant la Toussaint pour la petite salle accueillant les maternelles pour le déjeuner.

Garderie

Le Conseil municipal des enfants a donc opté pour l'installation d'un billodrome au sein de la cour de la garderie. Nous espérons qu'il pourra être installé avant l'été.

Par ailleurs, les parents d'élèves ont rappelé que des bénévoles étaient recherchés pour dispenser une aide aux devoirs aux enfants présents à la garderie entre 17h00 et 18h30. N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie si cela vous intéresse.

École publique

En plus des travaux de réfection des bâtiments, des travaux de sécurisation de l'école ont été réalisés avant l'été. Les entrées et sorties de l'école sont désormais mieux contrôlées.

Pour 2019, l'investissement se fera autour du numérique. L'Etat devant participer à hauteur de 50%, une nouvelle classe mobile devrait être installée à l'école.



Patricia MOREL et l'équipe enseignante de l'école publique « La Lune Verte »



Patricia MOREL,
Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Exposition « Hommes de la grande guerre »



La Mairie de Berric, pour commémorer le centenaire de la première guerre mondiale, a organisé en partenariat avec la Mairie de Lauzach, une exposition sur le thème

« Les hommes de la grande guerre »

du 21 septembre au 1^{er} octobre 2018.

Nombreux visiteurs et très forte participation des écoles de Lauzach et Berric.

Jean-François DESBAN et Colette HAMARD devant l'exposition

Spectacle comique « Les chiens font pas des chats »

La commission culture a proposé un spectacle comique avec Jean PIÉPIÉ, deux représentations (les 27 et 28 octobre 2018).

260 spectateurs ravis, beaucoup de rires et un artiste qui nous a chaleureusement remerciés.

Extrait :

« Ce week-end nous étions reçus par la commission culture de Berric.

Un accueil haut de gamme dans cette commune de 2000 habitants située à 15 mn de Vannes.

Un joli p'tit bourg, des commerces de proximité, une très belle salle de spectacles, une ambiance des plus chaleureuse lors de ces 2 représentations. Merci Berric !!! »

Spectacle de Noël des écoles

Le 20 Décembre 2018 à 15h00, nous accueillons la compagnie du Gouffignol.

Au programme : une comédie magique écrite et scénarisée pour les enfants « Gouffignol Circus ».



Quatrième Salon d'Art de Berric

Ce salon attire en moyenne entre 1100 et 1200 amateurs d'art à chaque édition.

La commission culture vous propose ce 4^{ème} Salon d'Art qui se déroulera du 19 Avril au 22 Avril 2019 inclus.

L'entrée est gratuite de 10h00 à 18h00.

Pour cette 4^{ème} édition, nous aurons comme invités d'honneur :

Muriel BERNARD (Peintre/Graveur) et Jean-Jacques LAMENTHE (Sculpteur)

Une trentaine d'artistes seront présents ; vous pouvez les découvrir sur le site : www.berric-culture.fr

Les artistes disent de Berric : « Nous sommes si bien accueillis à Berric et nous ressentons un réel plaisir de la part des visiteurs de partager l'Art ».

Cette offre culturelle invite aussi le promeneur à pousser plus avant sa curiosité. Qualité, diversité, convivialité, telle est la volonté du Salon d'Art de Berric.



Jean-François DESBAN,
Délégué à la culture



Communication

Photographies de la commune

Des photos ont été prises par Christian Baudu de « Scopidrone » dans le cadre d'un reportage photos réalisé pour l'ensemble des communes de Questembert Communauté.

Ces photos seront utilisées pour le nouveau site internet de la Communauté de Communes que vous pourrez découvrir en 2019.

Nous profitons de ce bulletin semestriel pour vous laisser découvrir une partie de ces photos, notamment en couverture.



Concours de nouvelles

La commune organise son premier concours de nouvelles du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

Ce concours est ouvert sur le plan national et est divisé en deux catégories (moins de 18 ans et plus de 18 ans). La participation est gratuite pour les personnes mineures et de 5€ pour les personnes majeures. A vos plumes !

Le règlement intérieur peut être consulté sur le site :
<https://www.concoursnouvelles.com/>
 ainsi que sur <http://www.questembert-communaute.fr/>

Actualités communales

Vous pouvez adresser, tout au long de l'année, vos affiches et articles à vivreaberric@gmail.com. Je vous précise qu'un flash paraîtra en mars ou avril.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes. Vous y retrouverez, notamment, les comptes rendus détaillés des conseils municipaux, les menus de la cantine, les dossiers d'inscription aux services périscolaires... Vous retrouverez également sur ce site l'ensemble des informations communautaires.

La rubrique « Agendas » permet de reprendre les informations que nous faisons passer sur les panneaux d'information.

À ce titre, je vous rappelle qu'il vous suffit d'adresser un mail à la mairie pour diffuser sur les panneaux lumineux l'actualité de vos associations : spectacles, assemblée générale, etc.

Enfin, je vous invite à consulter le site : <https://www.berric-culture.fr/> qui détaille les spectacles et animations organisées par la commission culture.

Colette HAMARD,
Déléguée à la communication



Exposition Scrapbooking

En septembre Patricia LE MAITRE de Berric, nous a fait découvrir ses réalisations, albums, cadres...

Le **scrapbooking** (de l'anglais : scrap : morceau, bout, reste et book : livre) est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus esthétique qu'un simple album photo. Pour cela, de nombreuses techniques de scrapbooking existent.



Prix des Incorruptibles : C'est parti !

Face au succès des années précédentes, cette année encore, la médiathèque organise le prix des incorruptibles en lien avec les écoles. Chaque niveau (Maternelle, Cp, Ce1, Ce2-Cm) a donc reçu un lot de 5-6 livres offerts par la Médiathèque. Les enfants auront plusieurs mois pour les dévorer, avant de délivrer leur verdict, lors du vote en mai.

Prix Littéraire Cézam (des Comités d'Entreprises et médiathèques partenaires).

Lisez, partagez, votez, Lire la sélection des 10 romans.

La remise du Prix Cézam a eu lieu en novembre. Au classement national, Colin NIEL pour son roman « Seules les bêtes » a reçu le premier prix. C'est l'histoire d'une femme qui a disparu. Sa voiture est retrouvée au départ d'un sentier de randonnée qui fait l'ascension vers le plateau où survivent quelques fermes habitées par des hommes seuls. Alors que les gendarmes n'ont aucune piste et que l'hiver impose sa loi, plusieurs personnes se savent pourtant liées à cette disparition. Ce livre a aussi obtenu le prix polar Landerneau 2017.

Au niveau régional, le roman « Dans la forêt » a obtenu le plus grand nombre de voix.

La Rentrée Littéraire à la médiathèque

Une trentaine d'ouvrages ont été acquis en octobre, et la médiathèque est heureuse de vous proposer de nouveaux romans qui feront le bonheur de tous : "terroir", "biographies", "policiers", "humour"...

Venez donc découvrir nos derniers titres.

Ludothèque

Mais à la médiathèque on ne trouve pas que des livres mais aussi des jeux.

De nouvelles acquisitions ont été réalisées (+de jeux pour les adultes)

Parties endiablées autour des jeux de société s'annoncent : stratégie, hasard, suspens !

Et parmi tant d'autres, venez passer un bon moment en famille, entre amis avec « Abyss », « Azul », « Splendor », « Robin Wood », jeu d'extérieur « le Soflo »...

Nous vous demandons d'être vigilants à l'emprunt de jeux : compter le nombre de pièces à l'arrivée puis au retour.

Nous déplorons le nombre de pièces manquantes. Merci

Prochain rendez-vous

« Théâtre d'objets »



Ressources numériques

Questembert Communauté propose et finance depuis octobre 2017 un nouveau service aux abonnés* des 13 médiathèques municipales ou associatives du territoire : des ressources numériques en ligne disponibles 24h/24, 7j/7.

Accessibles depuis n'importe quelle connexion à Internet et sur tous supports (pc, tablette, smartphone) via le site du réseau des médiathèques, elles complètent les collections déjà présentes dans les médiathèques du réseau.

www.mediathèques.questembert-communaute.fr

De nouveaux services vous sont proposés sur le portail par exemple « Le soutien scolaire sur Internet »

Marie-Paule et toute son équipe vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.



Concours des maisons fleuries

1^{er} prix	M. et Mme LE BOURSICAULT Joseph et Marie-Annick	Kerhennebont
2^e prix	M. et Mme MONFORT Gérard et Marie-Thérèse	4 La Lande de la Boule
3^e prix	Mme BROHAN Madeleine	10 Allée des Mimosas
du 4^e au 14^e prix (par ordre alphabétique)	M. et Mme BARATTE Jean-Luc et Annick	16 Allée des Hortensias
	M. et Mme DANIEL René et Paulette	Le Bois Pin
	Madame HELLEQUIN Nicole	5 La Lande de Kerhennebont
	Madame JOANNIC Anne	12 Rue de Kerfranc
	M. et Mme LE MEDEC Bernard et Odile	2 Bois Joli
	Madame LOIREC Anicette	2 Kervily
	Madame MORICE Arlette	20 Allée des Mimosas
	M. et Mme ROUILLE Antony	5 Cohignac
	M. et Mme RIVAL Michel et Anne-Marie	5 La Lande de Bray
	M. et Mme ROULEAU Michel et Catherine	14 Kervorel
M. et Mme SEYS Yves et Véronique	16 Rue Claude Monet	

Naissances	Date
Clémence LE BLÉVENEC	10/01/2018
Ambre MADDI LE SCIELLOUR	21/02/2018
Alizéa OILLIC LETELLIER	12/03/2018
Lohan DANGLETERRE	02/04/2018
Liam HARRIS HUET	28/03/2018
Léonie KERVICHE	07/04/2018
Titouan PROVOST	17/04/2018
Cataleya OUISSE	27/04/2018
Valentin LE FOUILLÉ LORCY	27/04/2018
Layanah VERITE LE BRUN	07/05/2018
Arthur LE CAM	07/05/2018
Maxence THEBAUT	09/05/2018
Nathan GUILLODO	11/05/2018
Amaury DRULA	16/05/2018
Mila LÉOST	20/05/2018
Makétaléna FAUPALA	22/06/2018
Enzo MAILLARD	23/07/2018
Nathan et Nino KERLEAU	08/08/2018
Tevaite PAREDES TAUIRA	28/08/2018
Rose-Anna TOUBLANT	04/10/2018
Inaya PETIT	05/10/2018
Mathys MICHEL	16/11/2018

Mariages	Date
Gaël BOEFFARD et Stéphanie AUDIC	05/05/2018
Fabrice GUIGUENO et Nathalie TOUBLANT	05/05/2018
Jean-Marie LEGROS et Virginie PÉDRON	07/07/2018
Loïc BLINO et Emilie LE MORILLON	04/08/2018
Michel VEILLAUD et Karine NICOL	18/08/2018
Wilson DAVID et Ségolène ANDRÉ	15/09/2018
Vivien GUILLE et Sylvie MONNIER	06/10/2018
Jean PAYEL et Jennifer MORENVILLER	08/12/2018

Décès	Date
Claude ROUL	08/01/2018
Andrée DELETANG veuve PAPOT	20/03/2018
Catherine GUYOT épouse CROLAS	23/03/2018
Philippe LE GOSLES	31/05/2018
Josiane LABOURDETTE épouse BOLLAERT	07/06/2018
Serge LÉCROART	22/08/2018
Louise COLIN veuve JEGOUZO	22/10/2018
Emile LE PICHON	22/10/2018
Edmond QUÉRIC	07/11/2018
Marcel BARATTE	14/11/2018
Joseph GRIGNON	01/12/2018

Ma commune, mon bourg demain

Notre commune connaît un essor important, 25 à 30 permis de construire sont délivrés tous les ans. La réglementation en vigueur n'autorise plus les constructions en campagne.

L'objectif est de préserver les terres agricoles. De fait ce développement se fera dans le bourg.

La population pourrait croître de 60 à 100 personnes annuellement.

Cette évolution ne peut se faire sans une vision globale de notre commune pour qu'elle garde son attractivité et sa qualité de vie. Les réflexions doivent porter notamment sur les points suivants : voirie et déplacements, sécurité, stationnement, les services à la population, les infrastructures, accueil et intégration des nouveaux habitants, déchets, embellissement, espaces publics, chemins, économie, commerces, sports, culture, ...

Evidemment, les habitants de la campagne ne doivent pas être oubliés. La création de liens de cheminement et de relations entre les personnes est nécessaire. La campagne doit se sentir bien dans le bourg et l'inverse doit l'être aussi. La réussite d'un tel projet passe par l'implication de toute la population y compris les jeunes, les ados, qui malheureusement sont parfois oubliés (il n'existe plus par exemple d'animations sur la commune, au plus près de leurs besoins).

Les associations doivent aussi participer afin de mieux appréhender leurs besoins.

Pour ce faire, réunir les habitants dans le cadre de réunions participatives est primordiale. De ces échanges naissent beaucoup de réflexions et d'idées. Toutes les propositions mériteront d'être examinées avec attention. De cela dépendra notre avenir et notre bien vivre ensemble.

Certaines communes l'ont fait avec succès, pourquoi pas la nôtre ?

*"L'avenir n'est pas un endroit où nous allons, mais un endroit que nous créons.
Les chemins n'ont pas à être découverts, mais bien créés".*

John H. SCHAAR

Vivre ensemble ?

Cet été, il n'y a jamais autant eu d'appel à la gendarmerie ou de plaintes en mairies pour des nuisances sonores en particulier. Il est vrai que la saison fut belle et propice aux soirées prolongées dans les jardins. C'est vrai, parfois quelques voisins ont fait un peu de bruit un peu tard... C'est vrai qu'ils auraient pu faire attention.

Mais n'aurait-il pas été plus facile de leur demander poliment de baisser le volume avant d'en appeler la gendarmerie qui a certainement d'autres missions ? Juste cela par exemple.

Vivre ensemble, cela veut dire respecter mais aussi parler, discuter. Et malheureusement le dialogue manque parfois... Il est primordial de le mettre en pratique !

Sophie JUBIN, Michel GRIGNON, François GRIJOL

Les 144 élèves de l'école sont répartis entre 6 classes

Enseignantes : Muriel DEFIOLLE, Estelle LE PRIOL, Brigitte SALOU, Dominique PENPÉNIC, Estelle VIGOUROUX, Lucie PINSON, Magali BRIENT

Directrice : Magali BRIENT



Le projet fédérateur de l'année est « Le recyclage et la protection de l'environnement »

Dans le cadre de notre projet d'école, nous abordons tout au long de l'année scolaire, la découverte de différents milieux et soulevons des problèmes environnementaux.

L'objectif est de sensibiliser les élèves, à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables.

Pour cela plusieurs actions et animations sont programmées :

- Nettoyage de zones sur la commune
- Collecte de papiers et bouchons
- Animations autour du tri des déchets et des objets recyclés
- Visite d'une usine de tri, du musée du poète ferrailleur
- Participation au concours recylum
- Exposition organisée en mairie du 21 au 25 janvier 2019
"Quand le réchauffement climatique jette un froid sur la planète !"



Une classe découverte est proposée aux élèves du CE1 au CM2 :

- Classe découverte du milieu marin dans le Finistère
- Classe vélo et voile à l'île d'Arz

L'apprentissage de l'anglais est assuré du CP au CM2 avec initiation à l'Allemand pour les CM2. Les CM2 seront aussi sensibilisés à l'apprentissage des gestes de premier secours.

Le livre et la lecture sont toujours au centre des apprentissages : la participation au prix des incorruptibles, au salon du livre est reconduite cette année.

De plus, les enfants du CP/CE1 fréquenteront la **piscine de Questembert** à partir de décembre.



Atelier des CM2



Départ course

Classe découverte

Le séjour des CE1-CE2-CM1 de l'école La Lune Verte s'est déroulé du lundi 15 au vendredi 19 octobre 2018 à Plounéour-Trez, dans le Finistère. Les élèves ont été accueillis à la Maison de la Baie, où des animateurs passionnés leur ont fait notamment découvrir le char à voile sur une plage immense, ainsi que l'escalade sur une structure de 8 mètres, pour les plus grands.



Chaque journée a été riche en découvertes et en activités, grâce à une équipe d'encadrants très dynamiques. Nous remercions de nouveau très chaleureusement les bénévoles qui ont accompagné le groupe : Emile, Solène, Françoise et Richard.

Chacun a pu découvrir l'ornithologie, grâce à l'observation des nombreuses espèces d'oiseaux présents dans la baie de Goulven, et les enfants ont pu aussi comprendre ce qu'est une dune de sable. Les élèves ont été sensibilisés à l'intérêt de préserver la nature, et de laisser en bon état les plages, les dunes, les chemins, qui sont un habitat nécessaire à de nombreux animaux.

Le séjour s'est déroulé dans la bonne humeur générale, et tous les participants en gardent un très beau souvenir.

Informations

Portes ouvertes : le vendredi 26 avril de 17h à 20h

Spectacle de théâtre : fin juin

L'année s'annonce riche et intense en projets qui visent des objectifs : apprendre à apprendre, à grandir, à devenir autonome, tout en étant épanoui.

L'équipe éducative

PS / MS : Isabelle LEVRAUD

GS/CP : Céline TASCAN (lundi et mardi) et Stéphanie MAFFIODO (jeudi et vendredi)

CP/CE1 : Véronique LE FALHER (mardi, jeudi et vendredi) et Jérémie BRIEUX (lundi)

CE2 : Myriam PICHON

CM1/CM2 : Victoire DENIGOT et Margaux EHANNO (jeudi pour la décharge de direction et vendredi)

+ Cécile SCHILLE-RONDOUIN e poste d'adaptation qui permet de venir en aide aux enfants qui ont des difficultés passagères.

Le personnel de l'école

Cette année, de nouvelles personnes sont à compter parmi le personnel de l'école :

- Mme Patricia EZANNO et Mme Véronique SALUN, AVS

- Mme Manon CELLE, ASEM, en classe de PS/MS

- Mme Maelle ROUILLE, ASEM, en classe de PS/MS

- Mme Manon JOUANNIC, ASEM en classe de GS/CP et garderie et entretien des locaux.

Bureau de direction

Je suis à votre disposition tout particulièrement le jeudi toute la journée au bureau de direction.

Merci de prendre rendez-vous au 02 97 67 00 73 ou par mail : eco56.stth.beric@enseignement-catholique.bzh

Comme chaque année, l'école a cœur à favoriser la coopération entre élèves et entre les grands et les petits.

Projets 2018-2019

Le projet « **pop english** » et projet emile

Dès la maternelle, les enfants sont initiés à l'anglais à travers le programme « pop english » : une méthode ludique et artistique, avec support audiovisuel. Les enfants sont sensibilisés à la langue anglaise.

Dès le CE2, par le biais du projet « emile », un intervenant donne des cours entièrement en anglais en littérature. Les élèves sont immergés dans la langue anglaise. En lien avec ce projet, l'EPS se déroule également en anglais.

Liens Collège St Joseph de Questembert

- Cours d'allemand pour les CM2 avec Mme SEIGNARD, professeur au Collège.
- Course d'orientation pour les CM.

Thème de l'année : l'Angleterre

Des activités renouvelées

Activités culturelles en lien avec la municipalité et la communauté de Communes de Questembert.

- Poursuite des échanges avec la bibliothèque. Les élèves s'y rendent le vendredi une fois par mois, par classe. Ils y empruntent un livre.
- Participation au prix des incorruptibles et au salon du livre à Questembert.
- Spectacle de Noël offert par la mairie le 20 décembre.
- Spectacle de Noël de la communauté de communes le décembre pour les élèves de maternelle.
- Spectacle de la communauté de communes, pour les élèves du CP au CM2, en début d'année.

- Séances de cinéma offertes par l'OGEC.
- **Activités liées au caractère propre de l'école**
- Célébrations au fil du calendrier liturgique,
- Actions de solidarité pour le secours catholique
- Rêves de clowns : lien avec association pour les enfants malades à l'hôpital.
- Initiation informatique et diplôme B2I à différents groupes.
- Une école qui trie : récupération des cartouches vides, des piles, du papier

Des containers sont à votre disposition à l'école pour récupérer les cartouches d'imprimantes, les piles ainsi que les bouchons.

Vous pouvez transmettre ceci par l'intermédiaire des enfants ou les apporter directement à l'école.



École privée Saint Thuriau (suite...)

Une école sportive

- Piscine pour les élèves de CP au CE2 début décembre (10 séances).
- Rencontre sportive pour tous les élèves avec les écoles du réseau de Questembert.
- Initiation au handball et basket ball.
- Exploitation du matériel UGSEL tout au long de l'année :
- Parachute, kin ball

OGEC

L'OGEC, responsable de l'entretien des bâtiments et des travaux de maintenance est aussi employeur du personnel non enseignant.

Travaillant en étroite collaboration avec l'AEP, Association Propriétaire des Bâtiments, l'OGEC organise régulièrement de petits travaux (balayage de cour, désherbage, petits travaux dans les classes, ...).

Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement à l'évolution de l'école, d'en préparer son avenir, sont invités à les rejoindre.

APEL

L'APEL, Association des Parents d'élèves, participe financièrement aux différentes activités proposées par l'école. Elle peut également apporter ponctuellement un soutien financier aux familles, dans le cadre des activités scolaires.

L'APEL organise régulièrement des manifestations : vente de gâteaux « bijou », vente de muguet, récupération du papier, ...

Toutes ces manifestations sont aussi l'occasion de se retrouver dans une ambiance très conviviale.

Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement aux manifestations de l'école sont invités à les rejoindre : ils seront accueillis avec joie.

Afin de financer tous ses projets, l'OGEC et l'APEL organisent tout au long de l'année différentes manifestations comme :

Dimanche 5 mai : Rando
Dimanche 30 juin : Fête de l'école
Opérations récup'papiers

Toute l'équipe éducative et les associations de l'école St Thuriau vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019.

Balade en forêt

Avant les vacances de la Toussaint, les enfants de PS au CP se sont promenés dans la petite forêt non loin de l'école.

Les feuilles commençaient à tomber et changer de couleurs. Par binôme, nous avons ramassé des éléments de la nature qui nous plaisaient et qui nous faisaient penser à l'automne :

- Des feuilles mortes de toutes les couleurs
- Du houx
- Des bogues de châtaignes...

Nos sachets étaient remplis puis les jours qui ont suivi, nous avons exploité ces trésors.



Important

Les inscriptions pour la rentrée 2019 se feront à compter du mois de Janvier.

Les enfants peuvent d'ores et déjà être inscrits en maternelle.

Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

Vous pouvez contacter Mme Victoire DENIGOT, Chef d'établissement au **02 97 67 00 73**.



Les années Coupe du Monde sont souvent propices à de nouvelles inscriptions, alors en plus quand les bleus ramènent la coupe à la maison, nos petits jeunes ont rêvé et veulent tous s'identifier aux champions du monde.

20 nouvelles inscriptions sont venues étoffer l'effectif cette saison

Nous démarrons donc la saison avec :

- 3 équipes U6 U7
- 3 équipes U8 U9
- 1 équipe U10
- 1 équipe U11
- 1 équipe U13



U6 / U7



U9

Tous les mercredis de 14h à 20h le stade du verger ne désemplit pas.

Horaires des entraînements :

- U6 U7 : 14h/15h
- U8 U9 : 14h/15h30
- U10 : 14h/16h
- U11 : 18h/19h30
- U13 : 18h30/20h



U10



U11

Les samedis, une quinzaine de dirigeants se retrouvent auprès de leur équipe respective afin d'assurer l'encadrement.

Compte tenu du nombre important de licenciés, il est donc nécessaire de penser à restructurer l'organisation ; un projet de bureau spécifique au foot animation est en cours.

J'en profite pour remercier tous les dirigeants, éducateurs qui donnent de leur temps, bénévolement.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à me contacter :
asbl.srib@orange.fr

Stéphane TRIBALLIER
Secrétaire foot animation

Berric Kin Ball

Après la victoire de notre équipe nationale masculine en coupe d'Europe en Slovaquie au mois d'août dernier, la saison du Berric Kin Ball est bien repartie.

Le club compte en effet aujourd'hui près de 70 licenciés répartis en :

- 4 équipes moins de 13ans
- 2 équipes en plus de 13 ans
- Et 4 équipes séniors (1 féminine et 3 masculines)

Nos juniors ont effectué leur 1^{er} open de la saison le 20 octobre dernier avec de belles prestations et un titre de champion de France à défendre pour les plus de 13 ans ! La relève est assurée grâce à une dynamique de club orientée vers la jeunesse.

Le BKB accueillera d'ailleurs une journée régionale senior le 27 janvier et un open junior le 9 février prochain à la salle omnisport.

Bonne humeur et convivialité assuré dans un sport collectif qui se joue à 3 équipes sur un terrain de 20m par 20m et un ballon de 1.22m !! Venez nombreux découvrir et soutenir nos équipes !

Le Kin Ball : L'essayer c'est l'adopter !!



Rappels des créneaux d'entraînements

- Juniors de 8 à 13 ans le lundi soir de 18h15 à 19h30
- Adultes le lundi de 19h45 à 22h
- Juniors plus de 13 ans le vendredi de 18h à 19h30



Un nouveau bureau a été élu cette année avec 2 nouveaux Co Présidents :
M. TRIBALLIER Benjamin et M. PONCET Jérémy ainsi qu'une nouvelle trésorière
Mme LE GALLO Valérie.

Cette saison 2018/2019, le club Elan Basket Berric Lauzach compte 11 équipes engagées dont 1 équipe loisirs.

Nous proposons également une initiation baby basket. Nos équipes mini (U9 et U11) sont encadrées par des jeunes très motivés et entraînés par des initiateurs bénévoles.

Leurs premiers plateaux se sont bien déroulés. Par ailleurs des places sont toujours disponibles dans l'effectif U11 garçons (2008/2009) et U9 filles (2010/2011).

Début du championnat jeunes

positif pour l'équipe U18 filles, plus compliqué pour les U13 et U15 filles. Concernant les seniors garçons A, pour leur retour en D1, très bon début de saison en tête de leur championnat, L'équipe B évoluant en D3 prend beaucoup de plaisir et a des résultats satisfaisants pour leur première année d'existence. Les seniors filles D2 : le championnat s'annonce plus compliqué mais avec de la bonne volonté, elles devraient s'en sortir. Pour les loisirs, c'est toujours une très bonne ambiance.



N'oubliez pas la traditionnelle soirée TARTIFLETTE du basket qui aura lieu le 2 Mars 2019 à la salle du Verger à Berric. Comme chaque année 1 euro sera reversé à une association sur le prix du repas.

Remerciement à tous les bénévoles qui s'investissent (entraîneurs, coachs, joueurs, parents ainsi qu'aux membres du bureau). Un grand merci aux sponsors et si d'autres souhaitent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

Le Club Elan Basket Berric Lauzach vous souhaite une très bonne année 2019.

<https://www.elan-basket-berric-lauzach.fr/>

Gym détente



Rappel du contenu des cours de GYM Berric-Lauzach :

Mardi : 10h30/11h30

Séance de gym douce avec échauffement cardio, assouplissement, équilibre et coordination et de la détente

Mercredi : 15h00/16h00

Séance enfants de 6 à 10 ans : initiation aux roulades, roues avec cerceaux, trampoline, plots, ballon et tapis de sol

Mercredi : 16h00/17h00

Séance enfants de 2 à 5 ans : éveil gymnique de façon ludique. Pour ces 2 cours enfants, il reste des places et sans nouvelles inscriptions, le groupe des plus petits s'arrêtera en fin d'année

Jeudi : 17h30/18h30

Séance de stretching, d'étirement, d'équilibre et de coordination

Jeudi : 18h30/19h30

Séance de STEP et de LIA

Jeudi : 19h30/20h30

Séance de gym tonique avec du cardio et fesses abdos et cuisses de façon intensive

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la présidente ou la secrétaire pour plus d'infos
 Tél : 02 97 67 71 92 et 02 97 67 77 37

VERDA NIGHT 8KM
Le 05/04/2019 à 21h

TRAIL 30KM
Le 06/04/2019 à 13h30

TRAIL 20KM
Le 06/04/2019 à 14h

TRAIL 8KM
Le 06/04/2019 à 14h30

TARIFS:

- VERDA NIGHT 8KM (9€)
- TRAIL 30KM (14€)
- TRAIL 20KM (12€)
- TRAIL 8KM (9€)

INFORMATIONS:

Inscriptions:
(Certificat médical obligatoire)
www.kiligo.com
- Courrier: Sophie Cadio, 8 impasse Victor 56230 Berric.
- Fin des inscriptions par courrier le Jeudi 4 avril à 23h.
- Majoration de 2€ pour les inscriptions du jour même.

Les Mini-Trail:
(Certificat médical obligatoire)
- Départ 13h40 pour les Evénements Athlétiques/Poussins.
- 14h10 pour Benjamin et Minimes.
- Inscriptions uniquement sur place, 1€, reversé aux associations souteneuses.

Soirée dansante de la Verda:
- Menu visible sur www.trail-berric.fr
- 13€ adulte et 6€ enfant.
- Sophie Cadio (06.47.22.38.19) - 8 impasse Victor 56230 Berric.
- Inscriptions validées lors de la réception du paiement.

56 VERDA TRAIL BERRIC
9E EDITION

A GAGNER
WEEK END
SOI UNE ÎLE DU PONANT
AVEC UNE INSCRIPTION
À UN TRAIL!

5 & 6 AVRIL 2019

Rejoignez nous sur Facebook « vers trail de berric »
Pour contacter nos organisateurs, contact@vrb-berric.fr

Breizh
COURONNE

Krollerion Lozac'h Berrig

La nouvelle saison de danses bretonnes a commencé le 18 septembre 2018, avec chaque semaine un atelier animé par Eliane RYO le mardi soir de 20 h 30 à 22 h 30, et deux ateliers animés par Elisabeth CHOLLET les mercredi matin et jeudi matin de 10 h à 11 h 30, toutes ces séances se tenant dans la salle culturelle Le Cube de Lauzach.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 9 octobre 2018 à Lauzach. Elle a donné quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de la saison écoulée.

Notre association a enregistré actuellement l'inscription de 75 adhérents, anciens ou nouveaux, dont 20 hommes.

Le fest deiz annuel aura lieu le 10 février 2019 à la salle Le Verger de Berric et sera animé par les groupes Ar Men Du et Chogal.

Tous ceux et celles qui ont envie de s'initier ou de pratiquer dans la convivialité des danses bretonnes principalement, mais aussi d'autres danses régionales, sont les bienvenus, quel que soit leur niveau.

Pour tout contact
Rémi TEMPLIER - remi.templier@orange.fr - 06 07 23 70 09



Encore une nouvelle saison pour la Team Canicross56 !

Après de nombreuses compétitions, des sorties loisirs dans tout le sud Morbihan, le Trophée Fédéral France à Fourmies dans le nord, est venu ponctuer cette 4ème saison pour le club.

Le club s'est illustré sur toutes les grandes compétitions du grand ouest de la France avec de nombreux podiums féminins, masculins et avec de très belles places au Championnat Français du "Chien d'Or" de notre Fédération la FSLC : Top 15 féminins et masculins sur 350 binômes ainsi que des podiums dans leurs catégories, à noter une 3ème place en vétéran (40/50 ans) et surtout un titre de vice-champion fédéral par équipe en canicross face à une centaine de club, montrant toute la densité du club.

Cette année encore, trois binômes s'étaient lancés à l'assaut de la plus grande compétition de canicross, le Trophée des Montagnes, 25 nations, 10 étapes, 9 jours de courses dans les alpes, 60 km pour 3500m de dénivelé positif. Une expérience qui a renforcé la complicité entre les chiens et leurs maîtres.

Nous rappelons que ce sport, considéré extrême par la vitesse et la synergie d'avoir son chien relié à soi, procure des sensations incroyables et un lien inconditionnel avec son animal qui passe en quelques secondes d'un animal de compagnie à un chien de compétition, uni dans un effort commun qu'est la course à pied type "trail" sur des distances comprises entre 3 et 8 km. Les races de chien vont du jack russel, au huskie, braque, border...

Le club bien continue de se structurer, de gagner des adhérents avec la même volonté, celle de partager un sport avec son compagnon de tous les jours.

Le club teamcanicross 56 est connu par son dynamisme et le déploiement de ses membres lors des grands moments importants du canicross français. Le club est notamment passé lors de l'émission des Animaux de la 8 sur C8 en novembre dernier toujours dans l'optique de faire découvrir ce sport.

Certains membres qui expérimentaient ce sport ont goûté à la compétition, d'autres progressent à vitesse grand "V" et la jeune génération pousse. Un équilibre sain entre tous les membres du club se construit. Bref, la Team Canicross56 qui se veut aussi familiale que sportive tient toutes ses promesses.

L'assemblée générale a eu lieu le 10 novembre et a permis d'élire le nouveau bureau et parler des nombreux projets 2019, parmi ceux-ci, un stage, déjà complet, avec Antony Le Moigne, plus grand palmarès Mondial en canicross en février à la salle du verger, des formations et portes ouvertes sont prévues également sur la commune de Berric afin de faire découvrir au plus grand nombre cette discipline.

D'autre part, le club organisera sa cinquième édition du Bretagne Sud challenge, le 2 juin prochain à Camors comptant pour le championnat de France.



Merci à nos soutiens, sponsors dont « La Croquetterie de Vannes », « Endurance shop Vannes », « Vélo Oxygène », Rio TP et Honda Vannes qui nous suivent de plus en plus nombreux. N'hésitez pas à nous contacter, nous suivre, tester.

Meilleurs Vœux 2019 à tous les Berricois et Berricoises.
Canicrossement
L'équipe



Facebook : <https://www.facebook.com/teamcanicross56>
Site : <http://teamcanicross56.wixsite.com/teamcanicross56>
www.flsc-canicross.net
Mail : secretariat.teamcanicross56@gmail.com

Cette saison 2018-2019, comporte 5 activités : La Danse Modern Jazz – la Zumba – le Théâtre – le journalisme et la Biokinésie (renseignement Prigent Nadine 0658038221)

La section Théâtre

Solène LE MONNIER est fidèle à son poste ainsi que sa 50^{aine} d'élèves.

Les acteurs ont fait 2 très belles représentations au mois de Mai 2018 et ont aussi présenté une pièce qui a fait un tabac en première partie du spectacle de Danse. Comme en 2017, les élèves ont fait une représentation à la Boum de Noël 2018 organisée par le Comité des Fêtes de Berric à la salle du Verger.

Les groupes sont très actifs, ils ont fait un stage avec Julien COVAIN, acteur professionnel, de 3 jours aux vacances de la Toussaint et en réclament déjà un autre aux vacances de Pâques. Dès qu'ils en ont la possibilité, ils font des représentations.

Le week-end Théâtre aura lieu cette année le 25-26 Mai 2019.



Renseignements Théâtre

Solène LE MONNIER
06 87 90 84 07

La section Danse et Zumba

Les 60 élèves danse et Zumba d'Anne Laure vous présenteront leur spectacle le samedi 29 juin 2019 à la salle du Verger, à ce jour le thème n'est pas connu.

Anne Laure BOTHEREL accueille les enfants les lundi soirs sur 4 horaires différents en fonction de l'âge, à la salle de Danse au sein de la salle des sports de Berric.

Cette année, nous avons ouvert un groupe de Zumba ado, soit à partir de 10 ans jusqu'à 16. Celui-ci se déroule de 18h30 à 19h30 les lundis soirs. La Zumba adulte se déroule de 20h30 à 21h30 les lundis soirs. Il reste de la place en Zumba et Danse, venez nous rejoindre.

Venez voir les Danseurs le Samedi 29 Juin 2019, à la salle du Verger.

Renseignements Danse-Zumba

Emmanuelle LORANS
07 77 82 75 29

La section Journalisme

Emilie Rault correspondante du journal Ouest France à Berric s'est proposée bénévolement pour animer un groupe de journalisme. A l'heure actuelle à la tête d'une petite troupe de 7 journalistes en herbe âgés de 14 ans à 18 ans. Ils préparent un journal avec des articles variés sur Berric : par exemple Berric durant la première guerre mondiale, le conseil municipal des enfants, une page sport...

D'ailleurs vous pouvez leur proposer des idées

rault.emilie@hotmail.fr

Ils ont prévu de sortir le premier numéro au moment des vacances de Noël, il y aura un numéro par trimestre (les prochains sortiront aux vacances de Pâques et aux grandes vacances). Vous pourrez acheter ce journal dans les commerces de Berric.

Nous recherchons une personne qui souhaiterait transmettre l'art du dessin à des jeunes et moins jeunes. Et nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Foyer Socio Culturel

Pause-Comédie

QUAND ÉPOUSEZ-VOUS MA FEMME ?

Il n'y a qu'au théâtre avec PAUSE-COMEDIE qu'on pose ce genre de question...

On vous l'avait annoncé : cette année, la troupe a choisi de jouer un vaudeville...et quel vaudeville : un classique !

Cette pièce, en 3 actes, de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre CONTY, fut mise en scène en 1964 par Jean LE POULAIN. Si l'on vous dit que Michel SERRAULT, Jean Pierre DARRAS, Maria PACÔME en furent les principaux interprètes

Yvan AUDOUARD, dans Le Canard Enchaîné, disait à l'époque : « Un petit bijou : le bruit de mon propre rire m'empêchait d'entendre les répliques de la pièce... ».

Vous avez déjà l'eau (ou plutôt le rire) à la bouche...

Alors, n'oubliez pas de noter dans votre agenda le lieu et les dates des représentations

Salle Le Verger, à BERRIC

vendredi, samedi et dimanche 25, 26 et 27 janvier 2019

vendredi, samedi, dimanche 1, 2 et 3 février 2019.

Allez, pour vous faire saliver un peu plus, un bref résumé :

Bertrand Germinat, psychiatre et sa femme Nadette ont décidé de divorcer pour pouvoir épouser, lui, Dolly, son assistante et elle, Hubert Dorignac. Mais ils doivent ménager la tante instigatrice de leur mariage, qui a débarqué chez eux. Elle leur annonce qu'elle est cardiaque au moment où Bertrand part en week-end avec son assistante. Il est donc indispensable de ne pas lui porter un coup qui pourrait lui être fatal. La nouvelle bonne Laetitia y perd son latin... Quel rôle jouera M. Bardu, ami de Bertrand?



La Vache Folle

Meuh à toi!

Tu es venu à la salle culturelle le samedi 29 septembre dernier? Tu as apprécié? Ami lecteur, mélomane, avide de culture et de bonnes choses à manger, nous avons passé une soirée magnifique! Après plusieurs mois de travail pour certains membres de l'association, et de derniers jours acharnés pour plusieurs bénévoles, jusqu'à un week-end de festival complet (tant l'agenda du troupeau que la salle Le Verger en elle-même), nous avons pu dresser un bilan de cette troisième mouture du Concert Épicurien. Bénévoles ultra impliqués, groupes et techniciens ravis de l'accueil digne de professionnels. Trois mots: On remet ça!

Tu peux déjà noircir, plier, griffonner ton calendrier à la date du 28 septembre 2019, pour notre quatrième foire culturelle, avec du Rock et du Roll.

En photo (Crédit Mirific Studio) des Shady Fat Kats, le deuxième groupe de la soirée qui a mis une ambiance de feu!

Actuellement, le bureau est au travail pour la sélection d'artistes pour l'exposition, d'artisans pour l'espace marché, et de troubadours électro pour la scène de trois nouveaux groupes, parmi des propositions locales et moins locales qui se font plus nombreuses chaque année. Mais nous recherchons également des pépites de notre côté, afin de garantir un esprit découverte pour la soirée. Nous t'invitons également à faire comme nous ces prochains mois, en rendant visite aux autres festivals associatifs du secteur, afin d'encourager une offre culturelle accessible au plus grand nombre.



Bonjour à tous,

Délicieux repas, swings et déhanchés : voici le résumé de la soirée poulet basquaise animée par un DJ, organisée par l'association Les Amis de la Lune Verte le 17 novembre.

Une nouvelle fois la soirée a rapporté un franc succès, contentant les gourmets et les danseurs émérites.

Le tout dans une ambiance joviale et familiale.



Merci à vous pour votre participation qui nous motive à poursuivre ainsi les années suivantes.

Nous remercions également tous les bénévoles qui ont œuvré à la préparation en amont et le jour de cette manifestation, ainsi que notre chef et DJ.

Un remerciement à DJ MJ pour le prêt de sa rampe de lumières nous ayant permis ainsi d'avoir une piste digne des plus grandes salles de spectacles.

Mais ce n'est pas tout, avant cette soirée, l'année scolaire avait déjà débuté par notre vide-greniers le 16 septembre organisé pour la première année dans la rue principale de Berric. Une journée ensoleillée pendant laquelle vendeurs et chineurs ont pu échanger. Merci à tous pour votre participation.



Voici à présent la suite du programme
7 avril 2019 : Chasse aux œufs

Nous vous attendons nombreux.

En parallèle, nous vous invitons dès à présent à nous suivre sur notre page facebook :
Les Amis De La Lune Verte
[@lesamisdelauneverte](#)

Les Jonquilles

Juin

Escapade Angevine du 9 au 11 juin : Parc Terra Botanica, Moulin de Chenillé Changé, déjeuner croisière sur la Mayenne, Château d'Angers, visite du site de production de la Menthe Pastille du liquoriste Giffard à Avrillé.

Octobre

Journée "Le Croisic" 16 Octobre. Visite de l'Océarium et du Grand Blockhaus.

Novembre

Le 7 Novembre Loto du Club

Le 12 Novembre Spectacle à Mauron avec l'artiste comique "Élian Rabine" et déjeuner dansant à Josselin.

Décembre

Repas de Noël le 5 décembre avec diffusion d'un diaporama.

Rendez-vous au 2 Janvier 2019 à 14h - salle Le Verger.



Comité de jumelage



Le Comité de Jumelage Berric / Münster-Sarmsheim a pour mission de favoriser les relations entre les habitants de ces deux communes.

Si les Berricois étaient nombreux à se rendre cette année en Allemagne (du jeudi 10 au dimanche 13 mai), nous pouvons nous attendre à recevoir nos amis allemands en grand nombre lors du week-end de l'Ascension 2019 (du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin).

Aussi, nous lançons un appel à toutes les personnes de notre commune désireuses de participer à cette rencontre festive et, éventuellement, à héberger nos amis de Münster-Sarmsheim (dans leur grande majorité, voire dans leur totalité, les Allemands qui nous rendent visite parlent notre langue).

Si ce projet vous intéresse, faites-le nous savoir ! Nous serons ravis de vous accueillir dans notre comité et nous vous communiquerons les dates des prochaines réunions préparatoires à cette rencontre ainsi que celle de notre assemblée générale.



Les jeunes Français de BERRIC sur scène (lors de notre séjour à Münster-Sarmsheim en 2018) présentent (en allemand, évidemment) des fables de Jean de la Fontaine.

Contacts

Président : Daniel SCOURZIC 02 97 67 03 92

Secrétaire : Jacques ORTNER 02 97 67 08 45

L'association des Amis de la Chapelle de Kercohan

Les membres de l'association remercient tous les bénévoles qui ont participé au pardon qui a eu lieu le dimanche 1^{er} juillet 2018 et les invitent à la galette des rois qui aura lieu le samedi 12 janvier 2019 à 15 heures à la salle du verger.

Nous comptons sur votre présence. Au cours de cette réunion, le bureau vous présentera le bilan 2018.

Le bureau

Club Informatique

Le Club Informatique de Berric, situé au-dessus de la Médiathèque vous propose des cours suivant votre niveau :

- Niveau débutant par Bernard et Mael le jeudi de 10h30 à 11h30.
- Niveau 2 donné par Daniel le mardi de 10h à 11h
- Niveau 3 par Bernard le mercredi de 18h30 à 20h

Présentation de documents avec Open Office, utilisation de la messagerie par Internet, classement de documents, photos et autres fichiers, etc.

Cotisation annuelle: 30 €



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

ENTRÉE EN VIGUEUR PRÉVUE DÉBUT 2019



Depuis près de 4 ans, les élus des 13 communes de Questembert Communauté travaillent sur la révision des PLU des communes sous la forme d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Celui-ci est entré mi-octobre en phase d'enquête publique permettant à chacun de s'exprimer sur le projet qui devrait entrer en vigueur début 2019.

Le PLUi permet l'unification des règles d'urbanisme sur le territoire. Toutefois, ces règles sont adaptées aux caractéristiques de chaque commune. Cette révision s'inscrit également dans un contexte réglementaire évoluant notamment au regard de la loi ALUR qui oblige à privilégier le développement de l'habitat autour des bourgs.

Un territoire très attractif

Le diagnostic du territoire (2016) a mis en évidence une forte attractivité, notamment pour les jeunes ménages, avec un taux de croissance de la population de 1,7% par an, deux fois supérieur à celui du Morbihan. Le projet de PLUi accompagne ces évolutions (population et urbanisation) en tentant de limiter les impacts sur l'agriculture, activité économique majeure du territoire qui contribue à son identité et à son paysage bocager.

Enquête publique

Cette phase qui s'est achevée le 23 novembre a été l'occasion pour le public de s'exprimer sur le projet. Des permanences ont été assurées par la commission d'enquête dans toutes les communes.

et après...

Les remarques émises par courrier, courriel ou dans les registres vont enrichir la réflexion de la commission d'enquête pour la production du rapport.

Celui-ci va orienter la réflexion des élus communautaires membres du comité de pilotage pour apporter des amendements au projet de PLUi arrêté en avril.

Une fois le projet amendé, celui-ci sera soumis au vote du conseil communautaire pour l'approbation définitive qui rendra le document exécutoire et opposable aux demandes d'autorisations d'urbanisme.

02 97 26 59 51 - amenagement@qc.bzh
www.questembert-communaute.fr

PRÉVENTION DES DÉCHETS :

DES VISITES POUR MIEUX COMPRENDRE

ECOSITE DE LA VRAIE-CROIX



Dédié à la gestion des déchets non dangereux produits par les entreprises et les ménages, ce site regroupe des activités de valorisation des déchets ainsi qu'un centre de stockage. Depuis plusieurs années, une solution innovante a été déployée - permettant de fournir de l'énergie thermique à une entreprise installée à proximité immédiate. Cette énergie est produite à partir du biogaz qui émane naturellement des déchets du centre de stockage. Un bel exemple d'économie circulaire. Deux visites sont organisées pour découvrir ce site.

Mercredi 12 décembre 2018 - 14h30

Mercredi 6 février 2019 - 14h30

Gratuit - sur inscription auprès du service déchets.

CENTRE DE TRI DE VANNES

Depuis juin 2010, le SYSEM dispose du centre de tri des déchets recyclables situé à Vannes, dans la Zone Industrielle du Prat, dans l'Ecopôle VENESYS. Il permet le tri des emballages et papiers - recyclables provenant des intercommunalités du SYSEM (59 communes) mais également d'autres - intercommunalités (communauté de communes de Belle Ile en Mer, AQTA). C'est le groupe SUEZ qui exploite ce centre de tri dont la capacité totale est de 15 000 T/an. Questembert Communauté organise deux visites pour les habitants du territoire :

Jeudi 17 janvier 2019 - 17h30

Jeudi 14 mars 2019 - 17h30

Gratuit - sur inscription auprès du service déchets.

Vous quittez votre logement...

...mais vous restez sur le territoire*

OU

...et vous quittez le territoire*

Connectez-vous sur
www.questembert-communaute.fr
 rubrique déchets > vous déménagez ?
 pour nous signaler votre changement d'adresse.

ou contactez-nous au
02 97 26 10 21

Gardez votre poubelle et vos sacs jaunes
 pour votre nouveau logement

Rapportez-nous votre poubelle
 lors des PERMANENCES
 au 8 avenue de la Gare à QUESTEMBERT
 muni d'un justificatif de votre nouvelle adresse.

Ne laissez pas votre poubelle et vos sacs jaunes
 au nouvel occupant
 car ils sont enregistrés à votre nom.
 Toute poubelle non retournée
 vous sera facturée.

*Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé

02 97 26 10 21 - dechets@qc.bzh
 www.questembert-communaute.fr



Vous venez de contractualiser avec une agence immobilière, un notaire ou un particulier pour la location, l'achat ou la vente d'un logement ?

Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous devez vous manifester dans les meilleurs délais auprès de la Communauté de communes pour bénéficier du service de collecte des déchets. Cette démarche est obligatoire pour tout producteur de déchets. Les foyers qui ne font pas le nécessaire s'exposent à une facturation forfaitaire de 200 €/an.

Partant du principe que chaque foyer a la responsabilité des déchets qu'il produit, il lui faut donc s'équiper :

- d'un matériel pour la collecte des ordures ménagères,
- de sacs jaunes pour le tri,
- d'un calendrier de collecte,
- d'un composteur (facultatif).

Pensez à anticiper...

Prenez contact le plus tôt possible avec le service déchets de la Communauté de communes pour signaler :

- votre **changement d'adresse** si vous restez sur le territoire (voir liste des communes sur la carte jointe). Pour cela, connectez-vous sur www.questembert-communaute.fr, rubrique « déchets », la « gestion des déchets », « les collectes », « vous déménagez ? »
- votre **départ du territoire**. Vous devrez alors nous rapporter votre poubelle et vos sacs jaunes afin que votre abonnement soit clôturé.

Vous vous installez à Rochefort-en-Terre ou dans l'hyper-centre de Questembert ?

Si vous manquez de place pour avoir un bac à ordures ménagères, vous pouvez obtenir un badge vous donnant accès à des containers collectifs pour déposer vos sacs d'ordures ménagères (30 l maxi par ouverture du container).

Les mauvais comportements sanctionnés

Les foyers qui ne font pas le nécessaire pour s'équiper s'exposent à une facture forfaitaire de 200 €. Les sacs poubelle déposés au sol sont considérés comme des dépôts sauvages et passibles d'une amende pouvant atteindre 1 500 €.

L'ACCUEIL DU PUBLIC AU SERVICE ADMINISTRATIF DECHETS

8 avenue de la Gare - Questembert - 02 97 26 10 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h30

8 avenue de la Gare 56230 Questembert - 02 97 26 10 21



LES DECHETERIES

Kervault - Questembert - 02 97 26 12 08

Lundi et mardi : 8h30-12h / 14h-17h30
Mercredi : fermée le matin / 14h-17h30
Jeudi : fermée le matin / 14h-17h30
Vendredi et samedi : 8h30-12h / 14h-18h

Du 1er juin au 30 septembre, fermeture 30 min. plus tard chaque soir.

L'Epine - Limerzel - 02 97 66 13 11

Lundi : fermée le matin / 14h-17h30
Mardi : fermée
Mercredi et jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30
Vendredi et samedi : 8h30-12h / 14h-18h

Du 1er juin au 30 septembre, fermeture 30 min. plus tard chaque soir.

L'AIRE DE STOCKAGE DES GRAVATS

L'Epine - Limerzel

Mercredi - jeudi : 14h-17h30
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h

Commémoration du centenaire de l'Armistice

Les Berricois étaient nombreux pour la cérémonie du 11 novembre 2018. À 11h les cloches de l'église ont sonné pendant 11 minutes (rappelant ce 11 novembre 1918).

Après le dépôt de gerbes, les 35 enfants des écoles présents ont chacun déposé une rose au pied du monument. Sonnerie aux morts interprétée par les musiciens de la Jeune-France de Noyal-Muzillac, suivie de la lecture de la lettre du Président de la République par Marcelle Le Penru maire. Puis les enfants ont nommé les 54 victimes de la commune lors de ce conflit. À chaque annonce, tous les participants ont prononcé ces mots terribles « Mort pour la France ». Un collégien a lu une longue lettre d'un poilu adressée à sa famille, dans laquelle il décrit le triste spectacle après les combats.



Pour conclure, toute l'assemblée a chanté une vibrante Marseillaise. Madame le maire a remercié les participants et les a invités à la salle de la mairie pour un vin d'honneur.

Attention aux faux sites administratifs !



Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels. Elles permettent, par exemple, de consulter le nombre de points restant sur un permis de conduire, de demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire.

Rien n'interdit cependant à un professionnel, même basé à l'étranger, ne dépendant d'aucune administration publique, de proposer ce service moyennant une contrepartie financière. Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) donne 6 conseils pratiques à suivre dans tous les cas.

- Toujours consulter le site officiel de l'administration française **www.service-public.fr** qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités,
- Se renseigner auprès des sites officiels avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel,
- Consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur,
- Vérifier les adresses, les sites officiels de l'administration française se terminant par « .gouv.fr » ou « .fr » et non pas par « .gouv.org », « .gouv.com » ou « gouv ». Attention aussi aux sites commerciaux qui essaient de tromper les consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...),
- Se méfier des premiers résultats de recherche qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencement payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot annonce),
- Vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposée.

En cas de problème, vous pouvez prendre contact avec les services de la DGCCRF (**www.economie.gouv.fr/dgccrf/**) et les associations de défense des consommateurs de votre département. Retrouvez les permanences des associations bretonnes sur **www.mce-info.org**, rubrique Pratique.

*Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne,
48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org*



Communiqué de presse

Trêve hivernale : interruption des expulsions locatives du 1^{er} novembre au 31 mars

La trêve hivernale débute le 1^{er} novembre. Elle interrompt les expulsions locatives mais pas la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives.

La loi Élan prévoit des mesures sur la prévention des expulsions notamment en favorisant le maintien dans le logement des locataires de bonne foi ayant repris le paiement de leur loyer et le remboursement de leur dette. N'hésitez pas à contacter les juristes de votre ADIL pour connaître les modalités d'application de la loi.

À partir d'une analyse fine de la situation, les juristes d'ADIL sont en capacité de répondre aux questions des locataires et des bailleurs et de conseiller sur les différentes démarches adaptées à entreprendre.

En tant qu'antenne de prévention des expulsions, l'ADIL se tient gratuitement à leur disposition pour délivrer des informations sur les différents points de la procédure d'expulsion. Elle conseille sur :

- les solutions permettant l'apurement de la dette locative ou le relogement,
- le contenu de la décision de justice et ses conséquences,
- les dernières étapes de la procédure (comment se déroule l'expulsion, les démarches en cas de refus du locataire de quitter les lieux, que faire en cas de refus du concours de la force publique...).

En 2017, le réseau ANIL/ADIL a dispensé près de 57 000 consultations individualisées sur les impayés et les expulsions.

Le réseau ANIL/ADIL a réalisé en 2018 une étude sur la valeur ajoutée de l'information personnalisée apportée par les ADIL en matière d'impayés en précontentieux. Leurs conseils, et notamment celui de proposer à l'autre partie un apurement amiable de la dette, contribuent à ce que les ménages trouvent des solutions à leur différend. Ainsi, 70 % des bailleurs qui ont suivi le conseil de l'ADIL ont abouti à une résolution amiable et pour 78 % des locataires ayant suivi au moins un des conseils de l'ADIL, le différend est en cours de résolution ou résolu.

À lire :

[La valeur ajoutée du conseil en ADIL : impayés en précontentieux](#) (étude et synthèse).

[Propriétaires, prévenir et faire face aux impayés de loyers](#) et [Prévenir et faire face aux impayés de loyers : vous êtes locataire, réagissez au plus vite](#) (dépliants).

À noter que pendant la trêve hivernale, les bénéficiaires du chèque énergie ne peuvent pas être privés d'énergie ni subir une réduction de sa puissance.

À lire : [Le chèque énergie](#) (dépliant).

ADIL du Morbihan

Parc d'Activités de Laroiseau
14 rue Ella Maillart
56000 VANNES
Tél. : 02-97-47-02-30

PAEJ

Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques
- Aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants

Le **PAEJ** vous accueille à **Questembert, le mercredi de 16h à 18h**, dans les locaux du **Pôle Jeunesse, rue Jean Grimaud** (près du Carrefour Market).

D'autres accueils existent à Vannes, Grand-Champ, Elven.

Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ :

• **06 48 60 62 40**

• **contact@paej-paysdevannes.fr**

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.



Le combat des trente

Durant les 23 années (1341-1364) que dura la guerre de Succession de Bretagne le combat des Trente en 1351 (26 ou 27 mars) est resté célèbre. L'endroit se situe au lieu-dit « Le Chêne de Mi-Voie » sur la commune actuelle de Guillac, entre Ploërmel et Josselin. Là s'affrontèrent donc à mort trente combattants du camp de Monfort soutenus par les Anglais et trente combattants du parti de Blois soutenu par le Roi de France. (Charles de Blois allié au Roi de France est l'époux de Jeanne de Penthièvre prétendante comme Jean de Monfort au duché de Bretagne).

La raison ? Josselin est alors une place forte aux mains des Franco-Bretons, le camp de Blois. Elle est administrée par Jean de Beaumanoir, seigneur de Merdrignac et ami de Du Guesclin. De l'autre côté, Ploërmel est sous la coupe des Monfort et sous les ordres d'un Anglais, Robert Bemborough. L'on raconte que Bemborough était féroce avec la population, rançonnant et violentant les paysans ; ces derniers auraient fini par s'en plaindre auprès de Beaumanoir qui s'en offusque. Il défie alors l'Anglais. Le principe d'un combat loyal entre trente chevaliers et écuyers sous ses ordres contre autant sous ceux de Bemborough est acté.

Le jour dit, les deux camps se font face. La liste des combattants est connue. Du côté de Beaumanoir, ils sont tous Bretons. Sous le commandement de Bemborough, on

trouve vingt Anglais six Allemands et quatre Bretons.

Le choc est violent et sanglant. Dans un premier temps, ce sont les Anglo-Bretons qui ont le dessus, faisant prisonnier cinq adversaires. Mais un écuyer parvient dans un sursaut de colère à abattre Bemborough, une lance lui transperçant le visage puis un coup de hache la poitrine. Un autre homme prend le commandement des Anglais. Les Bretons souffrent. La légende raconte alors que blessé et perdant beaucoup de sang, Beaumanoir aurait demandé à boire. Son compagnon Geoffroy du Bouays lui aurait répondu « Bois ton sang Beaumanoir, la soif te passera ! » Finalement, les Bretons l'emportent, Bemborough et huit de ces hommes sont tués ainsi que six hommes de Beaumanoir. Les Anglo-Bretons se rendent.

Bien sûr cet épisode ne change rien à la face du conflit qui ravage le Duché (le 29 septembre 1364, l'Armée Anglo-Bretonne derrière Jean de Monfort, bat l'Armée Franco-Bretonne conduite par Charles de Blois à Auray).

En juillet 1823 un monument commémoratif sous forme d'obélisque, la colonne de trente fut érigé sur le lieu supposé du combat. Il est encore visible, le long de la route départementale qui longe la quatre voies entre Josselin et Ploërmel.

Extraits BRETONS N° 23



Octave Penguilly l'Haridon, *Le Combat des Trente* - Source Wikipédia

Depuis le 8 octobre, Pauline vous accueille du lundi au samedi dans son espace bien-être et salon de coiffure.

Vous y trouverez une ambiance douce et chaleureuse pour vos soins visage et corps, beauté des mains et des pieds, épilations, coiffure mixte et enfants.



Bons cadeaux
disponibles au salon



Prise de rendez-vous en ligne sur <https://www.olinebeaute.com/>
ou par téléphone au **02.97.45.03.88**

Wair Data



Wair Data propose un service de production de données géographiques aérienne par drone :

- Cartographie de surface allant jusqu'à plusieurs kilomètres carrés par jour dans le spectre visible : haute résolution de 1,5 cm à 3 cm par pixels
- Surveillance d'infrastructures linéaire : suivi par vidéo haute définition détection de fuite par imagerie thermique...
- Suivi du développement de végétation par imagerie proche infrarouge
- Modélisation en 3 dimensions de bâtiments, façades...

Pour toute information complémentaire,
contactez Maël MORELET au **06.76.04.95.13**
ou par mail : wairdata@gmail.com

Aquaforme

AQUAFORME

LAUZACH

Maxi 8 personnes / séance
Inscription au **06 12 57 67 01**
Tarif : 13 euros / séance 45 min
Piscine privée

Cours dispensés par Bruno, éducateur sportif
(maître nageur sauveteur)



Meilleurs Vœux 2019

